

Municipalité de Saint-Albert



Avis Public est, par les présentes, donné par la soussignée, Suzanne Crête, directrice-générale et secrétaire trésorière de la Municipalité de Saint-Albert que le règlement général numéro 2011-03-G-100 applicable par la Sûreté du Québec, est entré en vigueur.

Donnée à Saint-Albert, ce 14 juin 2011.

Suzanne Crête, g.m.a.

Directrice-générale et secrétaire-trésorière

Certificat de publication :

Je soussignée, Suzanne Crête, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de Saint-Albert, résidant à St-Nobert-d'Arthabaska, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut en affichant aux deux endroits sur le territoire définis par résolution.

Le 14 juin 2011,

Suzanne Crête, g.m.a.

Directrice générale et secrétaire-trésorière